



P 1716

ID 5107

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joë Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Amar GOUDJIL

Luxembourg, le 23 avril 2021

Objet : Votre pétition publique 1716 – Éloigner des habitations à une distance de 200 mètres minimum, les antennes relais de téléphonie émettant des ondes radio-électromagnétiques extrêmement puissantes et dangereuses pour les populations.

Monsieur,

Le courrier du 18 mars 2021 au sujet d'une poursuite éventuelle de votre pétition sous rubrique reclassée en pétition ordinaire est resté sans suite favorable à ce jour.

Partant, la Commission des Pétitions, réunie en date du 21 avril 2021, a décidé que l'instruction de votre pétition est à considérer comme étant close.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés